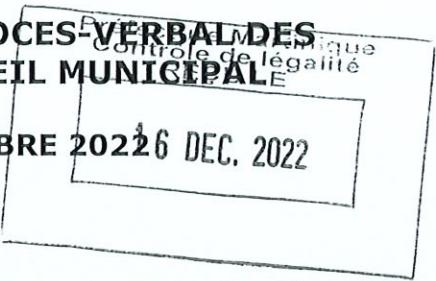




**EXTRAIT N°109/2022 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



Date de la convocation :
Le 06 décembre 2022

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :
Présents 24
Procurations 2
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :
Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

L'an deux mil vingt-deux, le douze du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. Yan MONPLAISIR, maire ;

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane, M. NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline M. THELESTE Johan, Mme CARDOU Josiane, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry),

ABSENTS NON EXCUSES : M. BERNABE Cédric, Mme MENCE Marielle, M. DELPHIN Laurent, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA 'DGSA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. José SOUNDOUROM (DSU), M. Alain BONHEUR (DST), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Géraldine ALONZEAU (DSAGAJ),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et quarante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Sandrine CAVALIER-DOURE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH

Le Maire expose :

Éléments de contexte :

Dans le cadre des projets de la commission JELI « programme sportif », la Caisse des écoles doit faire l'acquisition d'une flotte de vélos pour permettre aux enfants des écoles primaires de la Ville de découvrir cette discipline.

Objectifs stratégiques :

- Sensibiliser à la sécurité routière ;
- Savoir rouler à vélo (les fondamentaux, la mobilité et la circulation à vélo)
- Sensibiliser sur les risques liés aux pratiques inadaptées à vélo

Description du projet :

Ce projet a pour ambition de permettre aux enfants de connaître un vélo et de pouvoir le conduire en toute sécurité. Ils apprendront à se déplacer seul ou en groupe tout en étant initié à l'utilisation des panneaux du Code de la route.

Les clubs cyclistes de la Ville (SPRINT-CLUB et LA PÉDALE D'OR) seront sollicités sur la mise en œuvre d'animation adaptée dans les écoles de la Ville.

Cycles	Classes	Tailles des vélos	Âges	Quantités
Cycle 1	Maternelle	20 pouces	6 à 8 ans	20
Cycle 2	CP-CE1-CE2	24 pouces	8 à 10 ans	20
Cycle 3	CM1-CM2	27.5 pouces	10 et +	20

Le planning de l'opération se décompose ainsi :

- Décembre 2022 : acquisition des vélos ;
- Janvier – décembre 2023 : Mise en œuvre de la formation dans les établissements scolaires.

Soit un délai global maximum de 13 mois. L'opération a été estimé à la somme de **20 769,20€ HT**, soit environ 22 534,58€ TTC. Elle pourrait bénéficier d'une aide financière globale de **80 %** de la dépense hors taxes. Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Acquisition de Vélos Tout Terrains et accessoires	20 769,20€	VILLE Autofinancement Autres financeurs UE - État - CTM - Etc...	4 153,84€ 16 615,36€	20% 80%
TOTAL	20 769,20€	TOTAL	20 769,20€	100 %

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le projet et le plan de financement de cette opération

D'AUTORISER le maire à engager les démarches de demandes de subventions et à signer tout document s'y rapportant

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 12 décembre 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation

1^{er} Adjoint


Claude ADELE